



Tirage : 6700 exemplaires

Municipalité
Route de Cossonay 40
Case postale 96
1008 Prilly

Editorial

POLICE DE L'OUEST : BILAN APRÈS UNE ANNÉE



Le 1^{er} janvier 2008 les corps de police du district ont fusionné pour former la police de l'Ouest lausannois (POL). Quel bilan tirer de cette nouvelle expérience après une année de fonctionnement ?

L'amélioration la plus notable se situe au niveau de la police mobile. Elle est composée de 6 brigades de 8 agents. Cela permet d'assurer 24 heures sur 24 une présence de 3 patrouilles avec un standardiste au central. Leur travail consiste à intervenir là où leur présence est requise suite à un événement. Ils sont plus rapides et plus efficaces du fait qu'ils n'accomplissent aucune autre tâche annexe et qu'ils sont en permanence sous le commandement unique d'un chef de brigade. La visibilité policière est assurée par les deux agents dévolus à chacun des sept postes de ville et qui sont chargés d'assurer la police de proximité. Cela représente des patrouilles pédestres, des contacts avec la population et les commerçants, la surveillance des sorties d'école et de manière générale le maintien d'une relation proche de leur commune.

L'effectif est au complet, les départs ont été très vite remplacés. Les projections financières établies en 2007 ont été tenues et le budget

2008 a été respecté. Le Comité de direction composé des municipaux de police des 8 communes se réunit tous les 15 jours et l'Assemblée intercommunale a déjà tenu de nombreuses séances. Tout est donc bien en place.

Il ne s'est pas seulement agi de réunir 7 corps de police. C'est une nouvelle organisation avec une nouvelle répartition des tâches, plus spécialisée, qu'il a fallu mettre en place dans un délai très court, puisque c'est seulement à la fin juin 2007 que les Conseils communaux et généraux ont donné leur aval à la création de la POL. Tout le monde a dû travailler vite et bien. Grâce à cela nous disposons aujourd'hui d'un corps de police performant, reconnu par le Canton, et qui a d'ailleurs largement servi de modèle pour la nouvelle organisation de la police cantonale qui sera soumise au Grand Conseil avant l'été.

Durant l'année 2009, il est prévu de digérer les importants changements effectués, de corriger encore « moult » détails et de permettre ainsi par la suite de poursuivre notre progression vers un service toujours plus performant envers la population.

*Etienne Lasserre,
Conseiller municipal*

QUELQUES EXCURSIONS GUIDÉES GRATUITES...

Pro Natura Vaud offre au public des excursions guidées gratuites dans la nature vaudoise, accompagnées par des guides compétents et enthousiastes, dont l'une d'elles se déroule sur Prilly le samedi 11 avril prochain.

Quelques brochures détaillées sont à la disposition du public au Secrétariat municipal, ch. de Corminjoz 24.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES AVRIL 2009

GRANDE SALLE:

- Samedi 4 :** Soirée annuelle de la Chorale des Bouchers
- Samedi 18 :** Vide-grenier – Prilly Animation
- Mercredi 22 :** Petit-déjeuner – Parents-Infos Prilly
Le mensonge chez l'enfant, par M^{me} France Frascarolo, docteur en psychologie
- Samedi 25 :** Kermesse – Paroisse catholique du Bon Pasteur
- Dimanche 26 :** Kermesse – Paroisse catholique du Bon Pasteur
- Jeu 30 :** Tablée

CASTELMONT:

- Lundi 20 :** Séance du Conseil communal
- Mardi 28 :** Contes – Bibliothèque communale

Rappel

45^e soirée annuelle de la Chanson de Prilly à la Grande salle le **samedi 28 mars à 20 h 15.**



SERVICES COMMUNAUX

LE TRI DES DÉCHETS... C'EST DANS L'AIR DU TEMPS!

«100 ans de récup» à Prilly...

Et bien oui, c'est en 1906 qu'il fut décidé de procéder tous les mois au ramassage des «vieux fers, débris de verre et vaisselle»; cependant, le service sanitaire s'opposa à la création dans la forêt d'une décharge qui causerait de «grands inconvénients à l'asile de Cery par ses émanations insolubles et inconfortables». On se rabattit alors sur un coin de terre en haut des Flumeaux, propriété du Syndic Jules Pahud.

Hebdomadairement dès 1926, la tournée de la voirie devenait bihebdomadaire en 1930. Les ordures étaient déjà déversées dans l'ancienne carrière de molasse en Montolivet.

C'est le 7 avril 1967 que le Conseil d'Etat approuva la création de l'Association intercommunale de Penthaz, dont Prilly faisait partie avec 17 autres communes membres. Cette association avait pour but la construction et l'exploitation d'une station d'élimination d'ordures ménagères, de déchets encombrants, industriels, carnés et de boues d'épuration; ladite station était située sur le territoire de la Commune de Penthaz.

La Société Valorsa SA fut créée le 23 janvier 1996 lorsque l'Association intercommunale de Penthaz fut dissoute; elle compte actuellement 110 communes actionnaires dont elle gère les déchets, Prilly incluse.

Du tri des déchets pourquoi?

Durant ces trois dernières décennies, la Municipalité de Prilly a amélioré sans cesse son concept de récupération et de recyclage des déchets, facilitant parallèlement le «travail» de ses citoyens en les incitant à procéder à un tri systématique de leurs déchets, stimulant ainsi leur «fibre écologique».

Par ailleurs, l'Autorité exécutive a tout mis en œuvre pour limiter les coûts de ramassage, de transport et d'élimination, efforts souvent freinés par la masse régulière des charges et l'augmentation des tonnages. **Il est donc primordial de trier à la source la totalité des déchets produits par les ménages.** Tout «autochtone» de Prilly bénéficie d'une tournée de ramassage des ordures ménagères (OM), au porte-à-porte, selon qu'il habite au Sud ou au Nord de la Commune, 2 fois par semaine, selon le tableau de ramassage qu'il reçoit chaque fin d'année pour l'année suivante. Par ailleurs, la déchèterie intercommunale de Malley (du lundi au samedi) accepte tous les objets solides (feraille, fer blanc, aluminium et plastiques en tous genres) et encombrants de ménage de plus de 60 cm (matelas, skis, canapés, moquettes, etc.).

Encore plus d'esprit «citoyen»

S'il est vrai qu'un ramassage des ordures ménagères et déchets

divers est effectué au porte-à-porte par des poids lourds, une impossibilité «physique» est petit à petit apparue de pouvoir faire systématiquement appel à ce moyen d'évacuation: certains quartiers disséminés sur notre territoire communal étaient difficilement accessibles aux camions, avec les nuisances sonores que cela pouvait également induire, ou parfois c'était au niveau de «la densité en population» des quartiers à desservir qui était trop lourde à gérer par ce moyen.

C'est alors qu'est apparu l'Eco-point...

L'Eco-point permet aux habitants des secteurs difficilement accessibles de déposer directement leurs déchets dans les conteneurs prévus à cet effet.

Il s'agit la plupart du temps de conteneurs enterrés ou semi-enterrés de grand volume (4 à 5 m³), qui peuvent accueillir les ordures ménagères, le papier, le carton et le verre. Chaque borne peut être aisément identifiée par le logo caractérisant le type de déchets que l'on peut y déposer. Ils sont vidés 1 fois par semaine pour les OM.

Un Eco-point vient d'être mis en fonction, le long du chemin de Belmont. Il comprend trois conteneurs pour les ordures ménagères, le verre, ainsi que le papier et le carton. Les heures de dépose sont précisées sur l'installation.

Ce moyen de trier ses déchets soi-même permet d'assurer la propreté dans les rues sans aucun risque que les sacs ne soient éventrés par des rôdeurs ailés ou sur pattes... **Il sera donc demandé à la population de respecter les consignes de tri à la lettre, pour que le volume des ordures ménagères soit limité au strict minimum et réduire également le coût de ramassage.**

Et n'essayez pas de mettre votre verre dans la borne à papier, il n'entrera pas... Tout a été prévu, les orifices respectifs des conteneurs ayant été adaptés au «contenu». Il est clair que la tournée hebdomadaire au porte-à-porte pour les déchets organiques et de jardins demeurera toujours en vigueur, selon le tableau de ramassage qui est remis aux habitants.

D'autres Eco-points, tels des «champignons malins», vont surgir çà et là dans notre Commune.

Ce ne sera pas moins de 8 nouveaux emplacements qui donneront bien évidemment lieu à des futures mises à l'enquête en 2009! A l'heure où il est temps d'agir contre le gaspillage, des systèmes ingénieux nous permettent d'y apporter une solution citoyenne. Tout est donc mis en œuvre afin d'améliorer la protection de notre environnement communal.

Service des Domaines, bâtiments et gérances

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE PLATANES! MALADIE: «CHANCRE COLORÉ DU PLATANE»

Qu'est-ce?

Le chancre coloré du platane est un parasite de blessures et non de faiblesse. Le champignon ne peut pas pénétrer une plante au travers de tissus sains!

Cause?

L'homme est le principal responsable de la transmission et de la diffusion de cette maladie au travers des interventions d'entretien ou des travaux à proximité, ou bien par négligence et vandalisme. La transmission peut également s'effectuer par l'intermédiaire des eaux de ruissellement et des rivières, ainsi que par la soudure de racines entre deux arbres.

Symptômes?

Les premiers symptômes visibles du chancre coloré sont un feuillage clairsemé et jaunâtre, la présence de branches mortes. Le symptôme typique consiste en une lésion de couleur brune ou violette sur le tronc et les branches, progressant vers le haut en forme de triangle. Plus tard, apparaissent sur l'écorce des gonflements, des boursouffures ou des craquelures.

Que faire en cas de contamination?

Annoncer immédiatement le cas auprès du Service des Travaux/Voirie de notre Commune, Monsieur Gilles Ferrari, tél. 079 788 90 24. Tout arbre contaminé sera abattu,

une fois l'autorisation délivrée.

Dès lors, afin d'éliminer les sources d'infections potentielles (notamment par les racines), les platanes voisins devront être également abattus et dessouchés. Les travaux d'abattage sont effectués sur une bâche, afin de pouvoir récupérer entièrement la sciure qui sera brûlée en même temps que le matériel végétal, souche, racines et terre de la fosse compris. Une désinfection complète de l'outillage utilisé, de même que

des chaussures, devra être prévue.

Moyens de lutte / entretien courant?

Les interventions de taille et d'élagage doivent être effectuées uniquement lors d'une période froide prolongée (température inférieure à 10 degrés durant plusieurs jours consécutifs), en principe du 1^{er} décembre au 1^{er} mars) lorsque la sporulation est au plus bas. Exceptionnellement, les interventions peuvent débuter en novembre, selon les années et la température.



MALLEY LUMIÈRES – CINÉTOILE

Replantation ?

En cas de replantations consécutives à l'élimination d'un platane atteint par le chancre coloré, seule une autre essence peut être admise.

Importation – fourniture de nouvelles plantations de platanes ?

Lors d'importation de plantes, les platanes provenant de l'Union

européenne doivent être munis du passeport phytosanitaire. Il est recommandé de ne pas importer des plantes provenant d'un pays atteint par la maladie du chancre coloré, tels que l'Italie, la France, l'Espagne, la Grèce ou tout autre pays reconnu comme touché.

La Municipalité

Quelques nouveautés en bibliothèque

Jaccard, Luc: **m2, le défi** (Favre & 24Heures, 2008)



Cette réalisation exemplaire d'un transport public innovateur ne pouvait se passer d'un document relatant son développement. Du temps des projets portés par quelques politiciens éclairés en passant par les chantiers qui ont donné du fil à retordre aux ingénieurs et des migraines aux riverains, le lecteur se promène dans le sous-sol de Lausanne éventré, accompagne les techniciens dans leurs essais, visite les rames, découvre les métiers du m2, flâne sur la coulée verte. Il se souvient de l'effondrement de Saint-Laurent et des angoisses concernant la cathédrale. Le document est illustré de splendides photographies, la mise en page est moderne, aérée. En refermant le livre, on soupire d'aise... quand même, quelle réussite !

Augé, Marc: **Eloge de la bicyclette** (Payot & Rivages, 2008)

Aujourd'hui, la bicyclette fait son grand retour. A l'heure où le pétrole pourrait bien venir à manquer, il va falloir repenser sa mobilité. La bicyclette pourrait bien se faire une place au soleil dans nos villes. Les projets vont bon train. Du Vélib' parisien dont l'EPFL va s'inspirer pour mettre à disposition une trentaine de vélos sur son site, au prêt de vélos dans les gares, en passant par l'engouement pour le vélo électrique, la « petite reine » ne demande qu'un peu de respect, de tolérance et une place sécurisée sur les routes. Ce petit ouvrage nous entraîne entre le mythe, l'épopée et l'utopie, et encourage le lecteur à aller chercher son vélo à la cave et à partir le nez au vent pour découvrir cette merveilleuse sensation de liberté.

Patricia Meystre, bibliothécaire

ACTUALITÉ CINÉMA :**Monstres contre Aliens**

Dans l'univers du 7^e art, *Monstres contre Aliens* (*Monsters Vs Aliens*) fait l'effet d'une petite bombe, puisqu'il repose sur une technologie permettant sa projection, dans certaines salles obscures, en 3D. Mais ce n'est pas tout... Sachez que pour celles et ceux qui assisteront à sa projection traditionnelle, en 2D, ce film d'animation, excellent divertissement à déguster en famille, est, selon les spécialistes, « très prometteur ». Réalisé par Rob Letterman (*Gang de requins*) et Conrad Vernon (*Shrek 2*), *Monsters Vs. Aliens* s'inscrit comme un hommage aux films de monstres des années 1950, mais il est présenté sous la forme burlesque, telle une « comédie moderne et irrévérencieuse » s'adressant aussi bien à un jeune public qu'à des cinéphiles qui ne manqueront pas de savourer les références faites à de nombreux films culte, comme *Independence Day*, *La Guerre Des Mondes* ou *Docteur Folamour*.

Adaptation probable d'un comic book appelé *Rex Havoc and Ass-Kickers of the Fantastic* mettant en scène une équipe d'experts spécialisée dans la désintégration de fantômes et autres esprits démoniaques, cette aventure nous entraîne dans l'univers des monstres et extra-terrestres se partageant les rôles des gentils et des méchants, lesquels sont bien déterminés à mettre la Terre sens dessus dessous ou, au contraire, à en défendre l'intégrité à n'importe quel prix. C'est ainsi que des créatures comme Ick, D' Cockroach ou Insectosaurus se partageront le haut de l'affiche... et le terrain !

Alors, si vous désirez participer activement à un sauvetage in extremis du monde civilisé par d'efficaces monstres, précipitez-vous courageusement dans le noir... des salles de cinéma. Effets spéciaux garantis... sur grand écran, avec le concours de héros qui crèvent l'écran !

Armande Reymond

Notre concours !

Gagnez une des 20 entrées valables pour une prochaine séance de cinéma de votre choix dans les salles Cinétoile à Malley Lumières/Prilly en répondant à la question suivante :

Citez-nous deux noms de créatures monstrueuses jouant dans ce film ?

Envoyez-nous votre réponse jusqu'au **vendredi 3 avril 2009** :

- par **carte postale** à l'adresse suivante : **Secrétariat municipal, rte de Cossonay 40, case postale 96, 1008 Prilly**
- ou par **e-mail** à l'adresse suivante : **greffe@prilly.ch**

N'oubliez surtout pas de mentionner vos nom, prénom et adresse complète afin que nous puissions vous envoyer votre invitation. Il ne sera pas échangé de correspondance.

Une carte d'entrée pour + de sorties

avec la carte cinétoile+

9 places de cinéma à frs 11.-

Nouveau ! Des réductions importantes sur vos sorties au MAD, à l'Amnésia, au Théâtre de Vidy, au Fitness Park et sur le réseau tl.

En vente à cinétoile corner et aux caisses www.cinetoile.ch

GROUPEMENTS, SOCIÉTÉS, ASSOCIATIONS...

KERMESSE DU BON-PASTEUR

à la Grande salle de Prilly
Samedi 25 avril dès 17 h 30 et dimanche 26 avril dès 11 h

Samedi soir	18 h 30	Raclette, restauration à choix
Dimanche	10 h	Messe à la Grande salle
	11 h	Apéritif de Mr le Curé Paroles de bienvenue du Conseil de paroisse
	Dès 11 h 45	Restauration / spécialités de notre maître queux

Animation musicale avec :

- Jocelyne Jaccottet, son accordéon et son synthé
- Le groupe folklorique de Galice ARODA (Nord-ouest de l'Espagne)

Ces deux jours, vous trouverez également les stands suivants :
Artisanat, Brocante, Roue de la fortune, Tombola, Pâtisserie
Espace jeux pour les enfants

Le Comité de la kermesse et le Conseil de Paroisse vous attendent nombreux à leur grande fête annuelle pour partager un moment d'amitié, de détente ou faire de nouvelles rencontres. Ils se réjouissent de votre passage et vous souhaitent déjà une très cordiale bienvenue.

Des marraines et des parrains pour la gare de Renens

Après Yverdon-les-Bains et Aigle, Renens sera la troisième ville romande à voir, d'ici l'été, des marraines et des parrains marquer leur présence en sa gare. Fruit d'une collaboration entre la ville et les CFF, des bénévoles seront présents dans le périmètre de la gare. Leur but : venir en aide aux voyageurs et prévenir les incivilités.

La gare fait partie intégrante de la ville, d'une région. Afin de développer la convivialité et la prévention, les CFF, la Ville de Renens, ainsi que la Police de l'Ouest lausannois mettront sur pied un projet commun de parrainage. Concrètement, des bénévoles assureront une présence dans le périmètre de la gare, afin d'accompagner les voyageurs, de leur rendre de petits services, de les rassurer et d'inciter au dialogue. Ils recevront une formation de cinq jours, dispensée par les CFF et la Croix Rouge vaudoise. Leurs compétences seront clairement définies et leur propre sécurité sera la première priorité. Un comité de pilotage, composé de représentants des CFF et de la commune, les accompagnera et soutiendra les bénévoles dans le cadre de leur action. Ce sont les marraines et parrains de gare qui détermineront, de mois en mois, le temps qu'ils peuvent mettre à disposition et leur présence, par équipes de deux, sera planifiée en conséquence. En guise de remerciements, les bénévoles recevront des cartes journalières ou des bons de transports.

Vous êtes intéressé-e à participer à cette démarche ?

M. Jean-Paul Gremaud, responsable de projet auprès des CFF,
tél. 051 220 48 76, ou

M. Jean-Daniel Leyvraz, Secrétaire municipal de la Ville de Renens,
tél. 021 632 71 01, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La campagne de recrutement débutera prochainement. Les personnes qui souhaitent faire acte de candidature peuvent d'ores et déjà adresser un dossier auprès de :

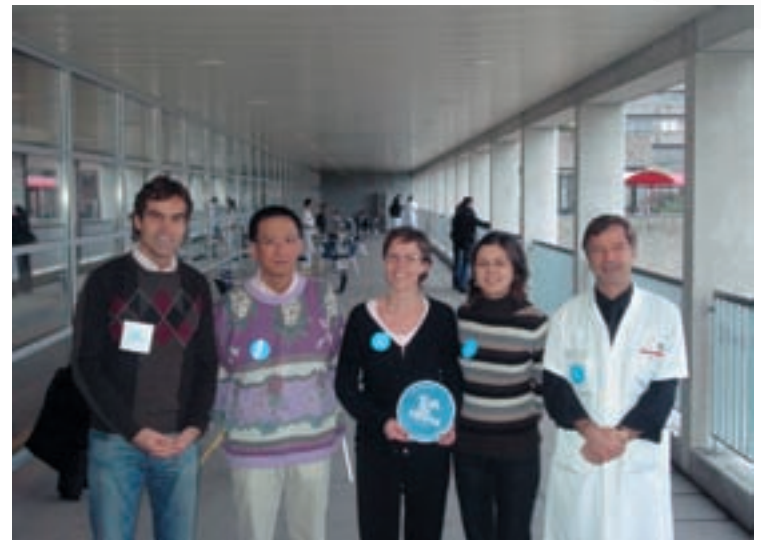
Commune de Renens, Administration générale, RailFair,
CP 542, 1020 Renens.



50 ANS

Notre association fêtera ses 50 ans cette année! Aussi, nous vous invitons d'ores et déjà à retenir le 13 mai 2009, date de notre prochaine assemblée générale, où nous marquerons ce jubilé de manière festive. Nous espérons vous rencontrer nombreux en cette occasion!

ÉCRASER DÉFINITIVEMENT SA CIGARETTE : COMMENT FAIRE ?



Vous fumez 10 cigarettes ou plus par jour depuis au moins une année, vous êtes âgé entre 18 et 65 ans, vous êtes en bonne santé et surtout vous souhaitez arrêter de fumer? Une étude actuellement conduite par le Département de psychiatrie du CHUV et par la Policlinique Médicale Universitaire (PMU) pourrait vous intéresser. Ayant pour objectif de comprendre l'interaction entre le tabagisme, l'arrêt du tabac et la prise de médicaments, cette étude a besoin de candidats pour aboutir.

Coût du traitement pris en charge

Dans le cadre de cette étude, des visites régulières de suivi, assorties de conseils adaptés sont proposés aux participants, ainsi qu'un traitement à choix : des substituts nicotiques (patch, inhalateur, gommages à mâcher) ou la Varénicline, un nouveau médicament favorisant l'arrêt de la cigarette. Le coût du traitement, qui dure 3 mois, est totalement pris en charge par l'étude.

Un sevrage accompagné

Trois mois peuvent sembler une courte période, mais grâce à l'encadrement offert, le futur non-fumeur est épaulé de bout en bout ainsi que le témoigne un ancien participant, aujourd'hui sevré : « Tout d'abord, j'aimerais remercier l'équipe qui, par son écoute, son soutien et ses conseils m'a permis de stopper ma consommation de cigarettes. Je dois avouer que sans les consultations régulières, qui soutiennent la motivation, le sevrage aurait été beaucoup plus difficile. Durant cette période, grâce aux conversations avec l'équipe de tabacologie, j'ai également pu faire une introspection qui m'a énormément apporté et qui m'aide à modifier mon comportement face aux contraintes de la vie courante. »

Renseignements :

Maria Dobrinas, Laboratoire UBPC, Hôpital de Cery, 1008 Prilly.
Tél. 021 643 65 05 ou 078 918 81 41 ou Maria.Dobrinas@chuv.ch